

		Classification : P1
	FICHE DE POSTE INFIRMIER(E) en PSYCHIATRIE	
		Page 1/2

CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS

Informations générales

Intitulé du poste :

Infirmier(e) de la fonction publique

Lieu de travail :

Centre Hospitalier Charles Perrens

121, Rue de la Béchade

33076 BORDEAUX Cedex

TEL: 05-56-56-34-34

Mission et activités

Mission générale du poste :

L'infirmier(e) apporte la connaissance spécifique des soins infirmiers en psychiatrie au sein de l'équipe pluridisciplinaire qui intervient sous la responsabilité fonctionnelle du médecin responsable de l'unité.

Activités principales :

- ⊗ Il/elle participe à l'évaluation et la surveillance des troubles psychiatriques.
- ⊗ Il/elle accompagne le patient dans la construction individualisée de sa trajectoire de soins et son projet de vie.
- ⊗ Il/elle réalise des soins somatiques ainsi que des soins psychiatriques sous la forme d'entretiens individuels de suivi où il privilégie l'écoute de la personne.
- ⊗ Il/elle réalise des accompagnements individuels à visée psychosociale à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.
- ⊗ Il/elle participe à l'élaboration et le suivi des activités thérapeutiques et éducatives au sein de l'unité.
- ⊗ Il/elle s'inscrit dans l'utilisation des outils validés pour assurer une traçabilité et une continuité des soins, dans le cadre de la démarche Qualité.

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplômes et/ou qualification :

- ⊗ Diplôme d'Infirmier(e) de Secteur Psychiatrique
- ⊗ Diplôme d'Etat d'Infirmier(e)

SAVOIRS (Connaissances) :

- ⊗ Connaissances des soins infirmiers.

		Classification : P1
	FICHE DE POSTE INFIRMIER(E) en PSYCHIATRIE	
		Page 2/2

- ⑩ Connaissances de l'hygiène hospitalière.
- ⑩ Connaissances de la sémiologie et de la psychopathologie psychiatrique.
- ⑩ Connaissances de la pharmacologie.
- ⑩ Connaissance du champ de compétences et des règles professionnelles (IDE/AS/ASHQ).
- ⑩ Connaissance dans la responsabilité professionnelle et des droits des usagers.
- ⑩ Connaissance de la législation en matière de mesure d'hospitalisation et de mesures de protection pour les patients.

SAVOIR ÊTRE (savoir faire relationnel, attitudes) :

- ⑩ Capacités d'accueil, d'écoute, d'analyse et de synthèse.
- ⑩ Capacités réflexives et de positionnement professionnel.
- ⑩ Capacité à s'investir dans un travail d'équipe pluridisciplinaire.
- ⑩ Capacité à se remettre en question professionnellement.
- ⑩ Capacité à s'impliquer dans la vie institutionnelle.
- ⑩ Capacité à s'impliquer dans un processus de formation et de développement des compétences professionnelles.
- ⑩ Capacité à respecter la discrétion et le secret professionnel.

SAVOIR FAIRE (savoir faire opérationnel, aptitudes) :

- ⑩ Savoir gérer toutes situations de soins (aiguës, psychiatriques, somatiques) et tracer l'activité de soins dans le DPI.
- ⑩ Savoir pratiquer l'éducation thérapeutique ou l'éducation à la santé.
- ⑩ Savoir accompagner les familles ou l'entourage des patients.
- ⑩ Maîtriser les outils informatiques métiers: DPI, tableurs, logiciel de messagerie...

Spécificités du poste

Unités d'hospitalisation à temps plein fermée ou semi- ouverte ou ouverte

- Poste à temps plein selon le cycle de travail défini dans le protocole d'accord local
- Horaires variables sur 3 amplitudes, 7 h 45 en journée et 9 h 30 en nuit
 - 6h30 - 14h15
 - 13h45 – 21h30
 - 21h15 - 6h45
- Il(elle) participe aux missions de la suppléance
- Il s'inscrit dans l'organisation des soins définie et dans le projet de soins de l'unité